

**Ville de Mont de Marsan**

**Liste des Délibérations présentées  
du Conseil Municipal**

**Séance du 2 février 2023**

<b>N°</b>	<b>Objet :</b>	<b>Vote du conseil Municipal :</b>
<b>1</b>	Procès-verbal de la séance du 8 décembre 2022.	Unanimité.
<b>2</b>	Compte rendu des décisions du Maire.	Unanimité.
<b>3</b>	Cession d'un terrain au Conseil Départemental des Landes dans le cadre de l'initiative « Chacun sa vie, chacun sa réussite ».	Unanimité.
<b>4</b>	Appel à projet pour la pose de panneaux photovoltaïques flottants sur le bassin de stockage des eaux de Beaussiet – choix du lauréat.	Majorité, 27 voix pour et 7 voix contre.
<b>5</b>	Déclassement rétroactif du domaine public des anciens abattoirs municipaux dans le cadre du projet de reconversion du site par la société Nexity.	Unanimité.
<b>6</b>	Cession d'un terrain bâti au profit du Stade Montois Omnisports.	Unanimité.
<b>7</b>	Attribution d'une subvention d'équipement au Stade Montois Omnisports pour l'acquisition du futur siège de l'association.	Majorité, 33 voix pour et 1 voix contre.
<b>8</b>	Attribution d'une subvention au Stade Montois Omnisports – Exercice budgétaire 2023.	Unanimité.

<b>9</b>	Stade Guy et André Boniface – Approbation de la conclusion d'un bail emphytéotique administratif avec la SASP Stade Montois Rugby Pro.	Majorité, 32 voix pour et 1 voix contre. M. Mathieu ARA ne prend pas part au vote.
<b>10</b>	Garantie d'emprunt pour la construction d'une tribune Nord par la SASP Stade Montois Rugby Pro.	Majorité, 32 voix pour et 1 voix contre. M. Mathieu ARA ne prend pas part au vote.
<b>11</b>	Mise à jour du tableau des effectifs.	Unanimité.
<b>12</b>	Procédure de recueil des signalement émis par les lanceurs d'alerte et désignation du référent alerte mutualisé avec le Centre de Gestion des Landes.	Unanimité.
<b>13</b>	Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes avec le Centre de Gestion des Landes.	Unanimité.
<b>14</b>	Modification des modalités d'application du « forfait mobilités durables » pour les agents de la Ville de Mont de Marsan.	Unanimité.
<b>15</b>	Modification du bail commercial relatif au local situé au 1 Rue Frédéric Bastiat et 32 Rue Léon Gambetta.	Unanimité.
<b>16</b>	Renouvellement urbain îlot Dulamon- Programme d'action cœur de ville- Acquisition d'un ensemble d'immeubles situés rue Dulamon - Convention de rétrocession foncière en cas d'imprévision sur les fouilles archéologiques.	Unanimité.
<b>17</b>	Modification du pacte d'actionnaires de la SATEL (Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes).	Unanimité.
<b>18</b>	Campagne de ravalement de façades – Attribution de subventions.	Majorité, 33 voix pour et 1 voix contre.
<b>19</b>	Cession du bâti situé au 11 rue Gambetta et au 4 impasse Cornulier (parcelles AB285 et AB839).	Unanimité.
<b>20</b>	Rapport annuel 2021 des Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) en matières de stationnement payant.	Prend acte.
<b>21</b>	Protocole transactionnel avec la SARL Le Club.	Majorité, 27 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention.

**Toutes nos délibérations, décisions et informations complémentaires sont en ligne sur notre site internet : <http://www.montdemarsan.fr>**

Fin de séance 21 h 10.